ASSUREZ-VOUS QU'IL SOIT BIEN AJUSTÉ !

SOUVENEZ-VOUS DE LA RÈGLE DU

2V1

SECOUER,SECOUER, SECOUER!

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT PORTE TOUJOURS UN CASQUE BIEN AJUSTÉ !

En Ontario, c'est la loi que les enfants et les jeunes (de moins de 18 ans) portent un casque lorsqu'ils font de la bicyclette.

2 Deux doigts au-dessus de vos sourcils

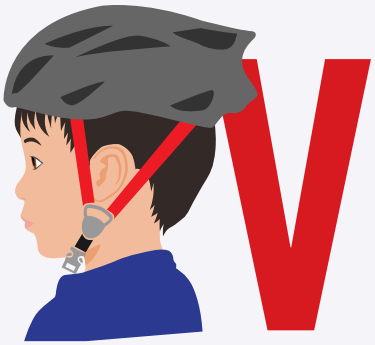

V La courroie forme un V sous les oreilles

1 Un doigt entre la courroie du casque et le menton

SECOUER, SECOUER, SECOUER votre tête de gauche à droite et de haut en bas pour vous assurer que le casque est bien ajusté!

SANTÉ PUBLIQUE
1-877-464-9675
TTY: 1-866-512-6228
york.ca/InjuryPrevention

23-5223

York Region